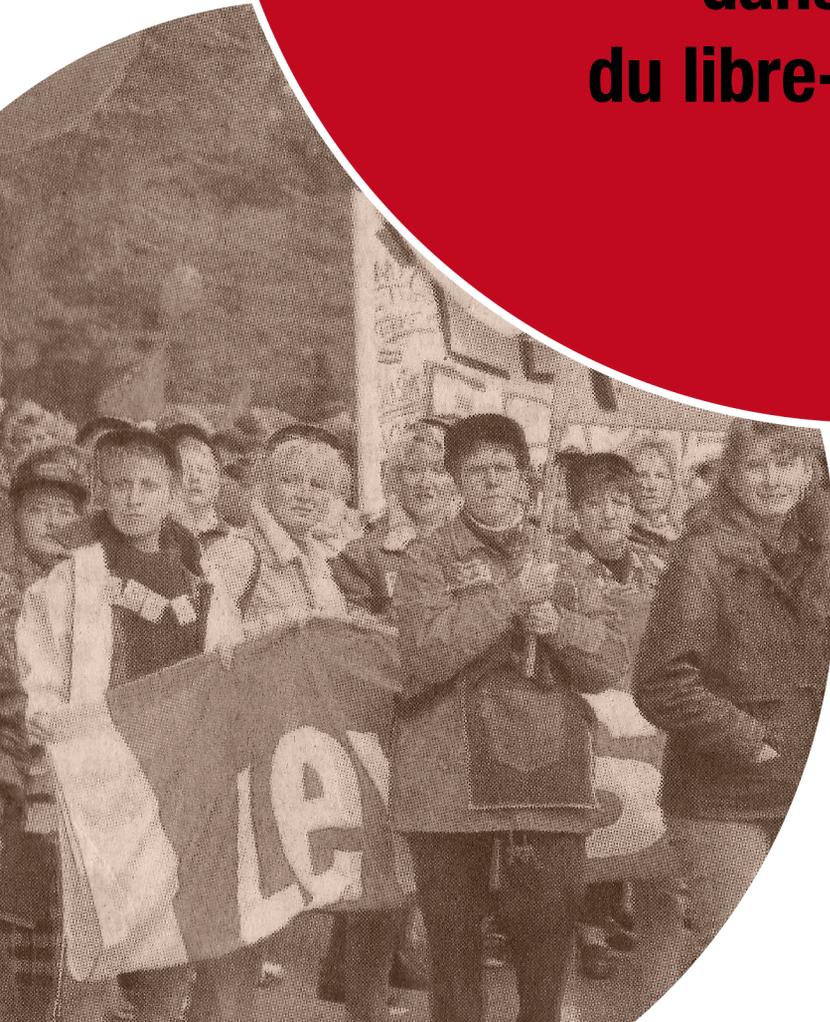


NADINE JURDECZKA  
MICHÈLE SEVRETTE  
EMMANUEL DEFOULOUY

# L'entraide

**Deux ouvrières  
dans le piège  
du libre-échange**



*Riveneuve*  
éditions

Les textes « Larmes noires, larmes bleues » et « Mes lettres vers le Tchad », publiés ici intégralement, avec leurs titres originaux, l'avaient été partiellement, sous les titres « Je n'oublierai jamais » et « Mes plus belles années », dans *Les mains bleues*, éditions Sansonnet, 2001.

En couverture : Extrait de *La Voix du Nord* (octobre 1998) : "Banderoles, mannequins, casquettes avaient été embarquée dans les bus pour la première manifestation européenne des salariées de La Bassée à Bruxelles où l'Europe sociale fait ses premiers pas".

© Photo Max Rosereau.

ISBN : 978-2-36013-425-0

© Riveneuve éditions, 2016

85, rue de Gergovie

75014 Paris

Nadine Jurdeczka Michèle Sevette

Emmanuel Defouloy

# L'entraide

**Deux ouvrières dans le piège du libre-échange**

*R*iveneuve  
éditions



## Le basculement du monde

Depuis quarante ans, les deux représentations dominantes du monde dans les pays anciennement développés – la guerre froide puis, depuis 2001, la « guerre contre le terrorisme » – ont en partie masqué une évolution plus globale et plus positive : par l'effet conjugué de la baisse de la fécondité et de la hausse des niveaux éducatifs, la plupart des pays du monde ont fait ou font la transition démographique que les pays riches ont connue plus tôt et qui ouvre la voie à la « modernité »<sup>130</sup>. Partout, ou presque, les niveaux éducatifs ont fortement progressé et partout, ou presque – Chine, Corée du Nord, Cuba et Erythrée étant les exceptions notables –, des élections, imparfaites soient-elles, sont organisées.

Une des conséquences les plus visibles de cette évolution est le développement que connaissent ces pays. Il y a bien sûr la Chine, mais aussi l'Afrique du Sud, le Brésil, l'Inde, l'Indonésie, le Mexique, les Philippines, la Thaïlande, la Turquie et tant d'autres. Non seulement la stricte division entre Nord et Sud est devenue grandement obsolète, mais celle entre pays développés et émergents est de plus en plus discutable. La Chine est depuis le début du siècle la deuxième économie du monde. Surtout, en 2012, la production des pays dits en développement a pour la première fois dépassé celle des pays dits développés, à en croire Pascal Lamy, pour qui cette année-là « fera date dans l'histoire de l'humanité, en tout cas dans l'histoire économique de l'humanité »<sup>131</sup>.

Autant il n'y a lieu que de se réjouir du développement des anciens pays du tiers-monde, autant il est indispensable d'en tirer des enseignements pour les pays dits développés, car le cadre libre-échangiste actuel y entraîne des cascades de délocalisations synonymes de chô-

---

130. Lire Youssef Courbage et Emmanuel Todd, *Le rendez-vous des civilisations*, Seuil/La République des idées, 2007.

131. Emission « Le Grand oral » *La Première (RTBF) / Le Soir*, Bruxelles, 18 mai 2013.

mage et de pertes de revenus pour les classes populaires. En effet, non seulement les pays dits « émergents » ont une main-d'œuvre très peu chère, mais celle-ci est extrêmement nombreuse tant ces pays sont peuplés. Au cours des trois dernières décennies, « deux milliards d'êtres humains ont rejoint, essentiellement dans les pays à bas salaires, le marché mondial du travail, orientant ainsi à la baisse les salaires réels (c'est-à-dire inflation déduite) du monde industrialisé », résume l'économiste britannique Guy Standing<sup>132</sup>.

Cet état de fait a amené un autre économiste, l'Américain Paul Krugman, prix Nobel d'économie en 2008, à revoir son jugement relatif aux conséquences du libre-échange dans les « vieux » pays riches.

À l'instar de l'évolution des premiers « dragons » asiatiques, la Corée du Sud, Hong Kong, Singapour et Taïwan, dont les exportations ont peu à peu « monté en gamme », c'est-à-dire qu'elles ont été de plus en plus sophistiquées, donc fabriquées par des personnes de plus en plus « qualifiées », nombre d'économistes dont Paul Krugman ont pu croire un temps que les autres pays qui allaient copier ces modèles d'exportation se comporteraient de même. Et donc que les ouvriers peu qualifiés des pays occidentaux ne seraient pas trop longtemps, ni les seuls, touchés par les effets des exportations des émergents.

Mais dans la deuxième partie des années 2000, le futur prix Nobel a revu son jugement : « on ne peut plus affirmer, comme nous pouvions le faire il y a une douzaine d'années, que les effets du commerce sur la répartition des revenus dans les pays riches sont modérés. Il faut au contraire considérer qu'ils sont significatifs, voire importants ». <sup>133</sup> Dit autrement, ce sont surtout les moins diplômés et les plus pauvres qui ont payé les pots cassés. Et les inégalités se sont accrues. Pourquoi ? Parce que la Chine a une « main-d'œuvre bien plus abondante que ne l'était celle des nouveaux pays industrialisés », les premiers dragons asiatiques, « et bien moins chère », souligne Krugman. Une main-d'œuvre qui, en situation de libre-échange, concurrence directement les ouvriers américains, européens et japonais.

---

132. Guy Standing, « Classe moyenne, classe dangereuse », tribune dans *Le Monde*, 13 juillet 2016.

133. Paul Krugman, « Commerce et inégalités : révision de jugement », traduction sur le site Telos-eu, 21 juin 2007. Cette révision de jugement fait référence à celui qu'il avait émis une décennie auparavant, paru en français sous le titre *La mondialisation n'est pas coupable*, La Découverte, 1999.

Il est tentant de se focaliser ainsi sur la Chine, peuplée de 1,37 milliard d'habitants (en 2015) et aux exportations records, mais notons que les populations réunies des autres pays émergents, ou futurs émergents, représentent plus de deux fois celle de l'Empire du Milieu. Parmi les plus développés, relevons l'Inde (1,25 milliard), l'Indonésie (253 millions), le Brésil (202 millions), le Mexique (119 millions), les Philippines (le cap des 100 millions d'habitants franchi en 2014), la Turquie (76 millions) ou la Thaïlande (67 millions), pour ne citer que des pays plus peuplés que la France. Quant aux pays plus pauvres, voyons le Pakistan (186 millions), le Nigeria (177 millions), le Bangladesh (156 millions), le Vietnam (93 millions), l'Éthiopie (89 millions) ou encore l'Égypte (86 millions).

L'histoire n'est pas écrite à l'avance et, au fur et à mesure de cette émergence économique, on peut imaginer une logique selon laquelle les nations anciennement industrialisées auraient réagi en se protégeant, progressivement, davantage. Or pendant ces années, elles n'ont pas cessé à l'inverse de s'ouvrir toujours plus, sacrifiant des pans entiers de leurs industries, via un libre-échange excessif qui a véritablement connu son âge d'or à partir du milieu des années 1970, puis une radicalisation à partir des années 1990 avec le développement d'une finance toute puissante. Une brève histoire du libre-échange<sup>134</sup> permet de comprendre que cette période est exceptionnelle, au premier sens du terme.

Jusqu'à la fin des années 1960, les périodes véritablement libre-échangistes de l'histoire des pays développés sont en effet l'exception et non la règle, hormis pour l'Angleterre et trois petits pays européens traditionnellement très libre-échangistes, le Danemark, les Pays-Bas et la Suède. Les autres nations européennes ne l'ont été véritablement que pendant une vingtaine d'années, entre 1860 et 1879, et l'Europe continentale est d'ailleurs alors entrée dans une profonde période de crise économique (entre 1867 et 1891), plus grave que ne le sera la Grande Dépression des années 1930. Les États-Unis, quant à eux, ont pratiqué jusqu'à la Seconde guerre mondiale une politique tout à fait protectionniste, avec des tarifs sur les produits industriels allant de 40 % à 50 %, ce qui leur a permis de créer la plus puissante industrie du monde.

---

134. Ce résumé à grands traits est tiré de la lecture de Paul Bairoch, *Victoires et déboires, Histoire économique et sociale du monde du XVIème siècle à nos jours*, tomes II et III, Folio histoire, octobre 2002. Edition originale Gallimard, 1997. Les niveaux de droits de douane que je mentionne jusqu'à 1995 viennent de ces livres.

Au même moment, pratiquement tous les pays développés d'outre-mer renforcèrent ou adoptèrent le protectionnisme dans les années 1860-1880. L'Australie, le Canada ou l'Argentine parvinrent ainsi à mettre en œuvre des politiques d'industrialisation grâce à des barrières douanières. À l'inverse, la quasi-totalité des pays du tiers-monde (à l'exception du Brésil), qu'ils soient colonisés ou indépendants, se sont vus imposer au XIX<sup>e</sup> siècle une très large ouverture, avec des tarifs de l'ordre de 5 % seulement. Cette expérience libre-échangiste « échoua complètement », selon l'historien économiste Paul Bairoch, et « il n'est pas exagéré de dire que l'ouverture de ces économies fut l'une des premières causes de l'absence de développement au XIX<sup>e</sup> siècle »<sup>135</sup>.

Après la Seconde guerre mondiale, admettant l'échec de fonder immédiatement une organisation des Nations unies dédiée au commerce international, les principaux pays développés mirent sur pied une instance plus souple, le GATT. Il sera l'instrument de la « libéralisation » progressive des échanges, via une série de cycles de négociations globales qui ont entraîné une baisse générale des droits de douane des pays développés. En 1947, 1949, 1950, 1956 et 1960-61, les cinq premiers cycles réunirent un nombre de pays assez limité et les résultats en termes de baisses des droits de douane furent plutôt modestes. Ce sont les résultats des négociations du « Kennedy Round » (1964-1967), appelées ainsi car impulsées par le président démocrate américain, qui ont véritablement ouvert « l'âge d'or » du libre-échange.

## **L'âge d'or du libre-échange**

À la même époque, entre 1957 et 1968, les six pays de la Communauté économique européenne (CEE, fondée en 1957 par le Traité de Rome) abolirent toutes les barrières douanières entre eux et constituèrent une union douanière avec la création le 1<sup>er</sup> juillet 1968 d'un tarif extérieur commun (TEC). Il était alors idéal pour un groupe comme Levi Strauss d'implanter des usines en son cœur, comme à La Bassée.

Seulement le TEC fut très vite rendu peu protecteur car il prit en compte dès les premières années les résultats du Kennedy Round. Celui-ci eut comme résultat principal une baisse de 35 % en moyenne des droits de douane sur les produits industriels, échelonnée sur cinq ans. Au mitan des années 1970, le décor était donc planté.

---

135. Paul Bairoch, *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*, La Découverte, 1999.

Il y eut ensuite deux autres « cycles » qui accentuèrent encore la baisse des tarifs. Le « Tokyo Round » (négocié de 1973 à 1979) aboutit en 1990 à des droits de douane moyens sur les articles manufacturés de 5,9 % pour les pays de la CEE, 4,8 % pour les Etats-Unis et 5,3 % pour le Japon. À titre de comparaison, en 1875, quand l'Europe continentale atteignit l'apogée de sa phase libre-échangiste, cette moyenne se situait entre 9 % et 12 % et, rappelons-le, entre 40 % et 50 % aux Etats-Unis. Enfin, le plus long des cycles de négociation (septembre 1986 – décembre 1993), l'Uruguay Round, accentua encore les baisses de tarifs industriels en aboutissant au tournant du millénaire, pour l'UE, à la moyenne de 2 % évoquée dès le début de ce livre.

Arrêtons-nous sur l'ensemble des mesures du début des années 1970 (résultats du Kennedy Round et tarif extérieur européen), pour en relever la concomitance avec le début de la hausse du chômage, des inégalités et du ralentissement de la croissance économique en Europe et aux Etats-Unis.

En s'appuyant sur les faits observés, le prix Nobel d'économie français Maurice Allais a mis en évidence une véritable « cassure »<sup>136</sup> qu'il date de 1974, année « charnière » qui différencie les périodes 1950-1974 et 1974-1997 et « à partir de laquelle les tendances fondamentales ont été profondément modifiées ». « Après 1974, écrit-il, trois faits majeurs dominant, l'accroissement continu et massif du chômage, la diminution considérable des emplois industriels, la baisse de la croissance du produit intérieur brut réel » (c'est-à-dire inflation déduite). Pour la France, le taux de croissance du « PIB réel par habitant » qui était de 3,95 % pour la période 1950-1974 est passé à environ 1,80 % pour la période 1974-1997. Il a été réduit de plus de moitié.

Le constat d'une rupture en 1974 n'est évidemment pas nouveau. Les Trente Glorieuses ont débuté à la fin de la Seconde guerre mondiale pour se terminer au milieu des années 1970. Et beaucoup de manuels d'histoire ou d'économie prennent 1974 comme date charnière, mais en donnant au pétrole une importance qu'il n'a sans doute pas. Pour Maurice Allais, le choc pétrolier de 1974 n'est pas la raison de cette « cassure », et d'ailleurs le second choc pétrolier « n'a entraîné aucune discontinuité comparable ». Les accords salariaux de Grenelle

---

136. Maurice Allais, *La mondialisation, la destruction des emplois et de la croissance. L'évidence empirique*, Editions Clément Juglar, novembre 1999. « La cassure de 1974 », pages 43 à 152.

de mai 1968 et le remplacement du Smig par le Smic<sup>137</sup> en janvier 1970 pas davantage. Car ces deux mesures sont spécifiques à l'économie française, alors que le chômage présente en 1974 la même rupture dans l'ensemble de la Communauté européenne. Selon le prix Nobel, « une seule cause peut et doit être considérée comme le facteur majeur et déterminant » des différences constatées entre les périodes 1950-1974 et 1974-1997 : la « politique de libre-échange mondialiste » menée par la CEE, notamment via « la disparition progressive de toute protection du marché communautaire européen ».

### **Libre-échange et baisse de la croissance**

Présentés par décennies, les chiffres de la croissance permettent de bien comprendre la marche progressive vers la stagnation des économies occidentales ouvertes et de relativiser la césure qu'aurait constituée, dans ce domaine, la crise financière de 2008.

Pour la France, selon l'Insee, la croissance du PIB a été en moyenne de 5,91 % dans la décennie de 1960 (1960-1969), de 4,15 % dans la décennie 70, 2,29 % dans les années 1980, 1,86 % au cours des années 1990 et 1,32 % de 2000 à 2009. Depuis plus de trente ans, la France n'atteint donc plus en tendance de long terme un niveau de croissance de 2,5 % du PIB qui, compte tenu de sa démographie dynamique, permettrait de créer un nombre suffisant d'emplois pour faire clairement baisser le chômage. En prenant en compte le long terme, la croissance du PIB de la France au tournant du millénaire, évoquée en ouverture de ce livre (3,4 % en 1998, 3,3 % en 1999, 3,7 % en 2000), était donc bien une déviance statistique, la résultante d'une immense bulle financière et technologique venue surtout des Etats-Unis et qui a explosé ensuite en plusieurs étapes.

On peut en tirer la conclusion que nous n'aurons plus de croissance et en rechercher les avantages, comme désacraliser le PIB, imaginer d'autres mesures comme le bien-être, envisager de plus douces façons de consommer, gagner en sobriété... Mais si l'on admet que pour les classes populaires le progrès – sans même évoquer la mobilité sociale – dépend essentiellement d'un emploi stable avec un salaire qui augmente régulièrement (ouvrant l'accès à la propriété d'un logement), on

---

137. Le Salaire minimum interprofessionnel de croissance (Smic) a remplacé le Salaire minimum interprofessionnel garanti (Smig)... quand la croissance a commencé à baisser !

perçoit la limite d'abandonner l'exigence de croissance : on abandonne aussi le peuple au déclassement et à la précarité.

Car c'est bien la pression libre-échangiste qui freine la croissance, notamment en appauvrissant les moins dotés. La mise en concurrence d'ouvriers belges, espagnols ou français avec des travailleurs bangladais, chinois ou indonésiens par la baisse des droits de douane rend directement compréhensible la contrainte exercée sur les salaires et les conditions de travail des premiers. Une situation qui, même atténuée par la protection sociale, engendre progressivement une baisse de niveau de vie de ces femmes et de ces hommes. En revanche, la diffusion de cette baisse de niveau de vie dans une partie du reste de la société, notamment chez les jeunes et les travailleurs des industries non délocalisables ou des services, n'est pas aussi directe. Comme elle est bien réelle, il est indispensable pour la compréhension des transformations économique-sociales profondes d'en décrire, à grands traits, les mécanismes.

La désindustrialisation et le déclassement ouvrier ont eu pour effets de faire disparaître des postes de travail stables et décentement payés pour la jeunesse populaire et de déprécier les métiers ouvriers d'exécution, aux yeux de ceux-là mêmes qui pouvaient devenir ouvriers. Pour comprendre le fort chômage des jeunes, certes variable selon les pays développés mais néanmoins un trait majeur de nos sociétés depuis la fin des années 1970, *il est pertinent de raisonner en termes d'emplois industriels disparus ou manquants pour les jeunes générations populaires arrivant sur le marché du travail.*

Jusqu'aux années 1970, des jeunes peu ou pas diplômés pouvaient trouver dans le monde productif des emplois synonymes de salariat stable et d'intégration au monde du travail. Ensuite la désindustrialisation a progressivement asséché ce vivier d'emplois. « Depuis (la fermeture) et même avant, on en voit beaucoup des sociétés qui sont comme ça, paf, délocalisées. Pour les jeunes, ça me fait un peu peur, parce qu'il y a de moins en moins de travail dans la région », me confiait en 2000 l'ex-Levi's Jacqueline Hellebois.

## **Les emplois disparus des jeunes générations**

Comparées aux générations nées dans les années 1930-1940 et en emploi pendant les Trente Glorieuses, celles nées à partir des années

1960 ont connu un chômage et une précarité tels que le « progrès générationnel » a été remis en cause, comme l'a bien montré le sociologue Louis Chauvel<sup>138</sup>. Et la situation restant mauvaise du fait de la poursuite d'un libre-échange excessif, le sort des générations suivantes est lui aussi resté mauvais. Après le déclassement d'une génération, « n'assisterait-on pas, davantage, à une succession de cohortes confrontées à une situation structurellement dégradée ? », interroge Camille Peugny<sup>139</sup>.

Surtout, dans les quartiers pauvres des grandes métropoles, les enfants d'immigrés décrocheurs à l'école n'ont pas pu connaître, du fait de la disparition des emplois stables d'ouvriers, l'intégration ouvrière au travail qu'avaient connue leurs pères. Un déficit massif d'intégration économique donc, et pourtant il fut reproché à satiété à ces jeunes hommes de ne pas s'être assez « intégrés »...

Si les jeunes sont les plus touchés, toutes les catégories populaires peu à peu le sont. La pression libre-échangiste engendrée sur les industries américaines ou européennes a provoqué un double effet de système. D'une part, à partir des années 1980, nombre de tâches auparavant assurées par l'industrie elle-même (nettoyage, sécurité, informatique, santé au travail, entretien des bâtiments, etc.) ont été externalisées ou sous-traitées dans des sociétés de services, ce qui a permis de leur faire subir à leur tour la pression sur les niveaux de salaires. D'autre part, les ouvriers licenciés, devenus chômeurs, ont progressivement constitué, dans l'industrie comme dans les services, une « armée de réserve » permettant aux employeurs de faire pression sur les salaires et les conditions de travail. Enfin, les emplois mal rémunérés n'ont cessé de se diffuser, tel un cancer, dans le corps social, à tel point que les diplômés ont été contraints d'accepter des postes pour lesquels ils étaient surqualifiés, ce qui a entraîné des situations manifestes de déclassement salarial pour eux-mêmes et d'éviction du « marché du travail » pour les moins dotés en diplômes auxquels ces postes auraient dû être proposés.

En France, pour tenter d'endiguer le chômage des moins dotés en diplômes, les gouvernements successifs ont entamé dans les années

---

138. L. Chauvel, *Le Destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au xx<sup>e</sup> siècle*, Paris, PUF, 1998.

139. C. Peugny, *Le destin au berceau. Inégalités et reproduction sociale*, La République des idées/Seuil, mars 2013.

1990, puis considérablement développé ensuite, une politique de baisse des cotisations sociales sur les bas salaires, car il était politiquement impossible de réduire les salaires nets. Cette politique a été entamée par la droite en 1993, puis pleinement assumée par la gauche, une étape majeure de cette baisse des cotisations ayant été menée via la politique de réduction du temps de travail à 35 heures. Et comme il est vraisemblablement inconstitutionnel, au regard de l'égalité devant la loi, de cibler ces baisses sur certains secteurs (par exemple les délocalisables), elles ont tout autant bénéficié à des secteurs non délocalisables, tels la grande distribution ou le bâtiment qui, à l'heure de la dictature des marchés financiers, ont transformé ce qui était une ressource commune à la collectivité en enrichissement individuel pour les actionnaires.

Les exonérations de cotisation ont coûté de plus en plus cher à l'État, car il les compense auprès des caisses de Sécurité sociale. Résultat : un endettement des comptes publics et sociaux croissant et un État-providence de plus en plus difficile à financer. Apparaît alors facilement l'argument ultralibéral sur la « faillite » et les « failles » de notre État-providence, alors que l'origine du problème est bien le libre-échange et la toute-puissance financière qui ont engendré désindustrialisation et déclassements.

Le dernier avatar de cette politique est le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), décidé à l'automne 2012 et élargi en 2014 en un « Pacte de responsabilité » puis « de solidarité ». Aux 20 milliards d'euros du CICE déjà perçus par les entreprises se sont ajoutés 20 autres milliards d'allègements sociaux et fiscaux d'ici à 2017, gagés en trois ans sur 50 milliards d'euros de baisses de dépenses publiques (État, collectivités, assurance-maladie et protection sociale). Pour cela, le nouveau Premier ministre Manuel Valls a annoncé au printemps 2014 que toutes les prestations sociales, retraites comprises, allaient être gelées jusqu'en octobre 2015, avant d'épargner les plus petites pensions et le RSA.

De par son ampleur, ce « pacte » a plombé tout le quinquennat, en plaçant sous tension, par l'impact récessif des économies massives sur lesquelles il est gagé, des pans entiers de la société. Côté emploi, la rapporteure socialiste du budget Valérie Rabault prévoit que la baisse des dépenses entraîne la suppression de 250 000 emplois à l'horizon 2017, pour 190 000 créés par les allègements de charge. Cherchez

l'erreur. Côté compétitivité, il est lucidement à craindre que l'argent de la collectivité finisse en dividendes dans la poche des actionnaires. Rien qu'en 2013, le secteur de la grande distribution, pourtant peu susceptible d'être délocalisé, avait déjà touché trois milliards d'euros du CICE.

Incapable de faire baisser le chômage, le gouvernement parie au moins que cette baisse massive des cotisations limitera les pertes d'emplois liées aux délocalisations intra-européennes, en Allemagne, Espagne ou Pologne. Cela montre bien qu'au fil des années, le cadre libre-échangiste, conjugué au coût des marchés financiers (rentabilité à deux chiffres), est devenu un outil de chantage permanent des entreprises vis-à-vis des gouvernements. Le patronat n'a eu de cesse de centrer le débat sur le « coût » du travail et le poids des « charges » sociales (le Medef promettant même, pour obtenir le CICE, « un million d'emplois » qui n'ont jamais vu le jour), alors que le véritable « coût » pour la collectivité devenait chaque année davantage les dividendes versés aux actionnaires.

Dans un tel contexte, il est devenu difficile sinon impossible de défendre les salaires des moins dotés en diplômes, au risque d'alimenter le chantage aux licenciements<sup>140</sup>. Ce chantage, qui mine depuis tant d'années les classes populaires et auquel aucun pays n'échappe, peut se résumer ainsi : choisir entre la peste – perdre son emploi – ou le choléra – perdre du salaire ou du pouvoir d'achat. Si l'on choisit de défendre l'emploi décentement payé, la concurrence des pays à bas coûts va tôt ou tard condamner l'activité, donc l'emploi, dans les pays « riches », alimentant le chômage et affaiblissant la croissance. Mais si l'on choisit de réduire les salaires, la croissance ne va plus non plus être alimentée, c'est la spirale baisse des salaires / baisse des prix qui va l'être. Dans certains pays, qui affichent un taux de chômage officiellement bas, comme les Etats-Unis, le Royaume-Uni ou l'Allemagne, c'est le nombre de travailleurs pauvres qui a explosé. Dans d'autres comme la France ou l'Italie, le travail précaire est encore un peu freiné, mais au prix d'un chômage record.

Des choix d'entreprises aux grandes décisions macroéconomiques, mille situations illustrent ce dilemme. Exemple parmi d'autres : un

---

140. Témoin impuissant d'un système qui le dépassait, Jacques Chirac a produit son effet au cours de la campagne présidentielle de 1995 en rétorquant au président de la Banque de France Jean-Claude Trichet que « la feuille de paie n'est pas l'ennemie de l'emploi », avant six mois plus tard de devoir renoncer, contrit, à sa formule.

référendum début 2015 en France sur un projet de préservation de l'emploi contre gel des salaires, dans une division de l'équipementier automobile Faurecia. Le type-même de la question piégée. Cinq jours avant le deuxième tour d'une législative partielle dans le Doubs, où le candidat PS l'a emporté d'un cheveu face à la candidate FN, les salariés de sept usines françaises de Faurecia systèmes d'échappement (FSE), dont celles de Mandeuve et Séloncourt situées dans cette même circonscription, ont été consultés le 3 février 2015 sur un projet excluant tout plan social pendant trois ans, en échange d'un gel temporaire des salaires et d'un gel de l'intéressement en 2015 avant sa baisse en 2016 et 2017. Parmi les 1 278 salariés du pays, dont 84 % ont participé au vote, le « oui » l'a emporté à 55 %.

Depuis des décennies que l'industrie est confrontée à ce type de dilemme, comment s'étonner que l'on arrive à la stagnation ? Les politiques et les injonctions récentes sont parfaitement explicites et vont toutes dans le même sens : gel ou baisse des dépenses publiques, gel ou baisse des salaires, stratégies « low cost » tous azimuts, importations choisies ou subies de produits à bas prix...

Avant d'aborder les conséquences politiques, que l'on devine, il faut insister sur les raisons pour lesquelles le libre-échange, malgré les dégâts qu'il engendre, est si difficile à combattre. Le coût du travail monopolise les débats et les critiques de la mondialisation mettent bien plus l'accent sur la finance et la fiscalité que sur le commerce.

L'esclandre politico-médiatique sur le rôle du groupe américain de pneumatiques Titan dans le sort de l'usine Goodyear d'Amiens, où pas moins de 1 173 emplois étaient en jeu, fut révélateur. À l'hiver 2012-2013, les fermetures d'usines s'accumulent et le ministre du Redressement productif, Arnaud Montebourg, s'active pour en sauver certaines, notamment en cherchant des repreneurs. C'est ainsi qu'il tente de renouer le contact avec le PDG de Titan, Maurice Taylor, intéressé un temps par la reprise de l'usine amiénoise mais qui avait jeté l'éponge après des mois de négociations, infructueuses à ses yeux pour affaiblir les conditions de travail.

Dans un courrier peu diplomatique mais très instructif du 8 février 2013, M. Taylor ferme la porte au ministre. La publication de cette lettre, dans *Les Échos*, déclenche alors un tollé. Car le patron américain assure notamment que les ouvriers ne travaillent que « trois heures » par jour. Aussitôt, les syndicats y voient « une insulte »,

M. Montebourg met en avant « la qualité, la productivité et les compétences des travailleurs français » et des journaux relayent un énième débat sur le « coût » du travail en France.

Sauf que la deuxième partie du courrier, beaucoup moins citée, décrit bien d'autres enjeux. D'abord le constat : « Les Chinois livrent des pneus en France – en fait dans toute l'Europe – et vous ne faites rien. Le gouvernement chinois subventionne tous les producteurs de pneus. Dans cinq ans, Michelin ne sera plus capable de produire des pneus en France. La France va perdre son activité industrielle ». Mais « le gouvernement américain ne vaut pas beaucoup mieux que le français. Titan a dû payer des millions à des avocats de Washington pour attaquer les producteurs chinois de pneus en raison des subventions qu'ils reçoivent ». Pourtant, « le fermier français veut des pneus pas chers. Il se moque de savoir s'ils viennent de Chine ou d'Inde et si ces gouvernements subventionnent leurs producteurs ». D'où la conclusion de M. Taylor : « Titan va acheter un fabricant de pneus chinois ou indien, payer moins d'un euro l'heure de salaire et exporter tous les pneus dont la France a besoin ». Et deux semaines plus tard, dans un entretien à l'AFP<sup>141</sup>, d'ajouter : « non seulement vous êtes les plus chers, mais votre gouvernement autorise les Indiens et les Chinois à vendre leurs pneus en France » alors que « les Français n'ont pas le droit de vendre leurs pneus en Chine ».

Plusieurs points sont soulevés ici : la concurrence mondiale, la politique chinoise dans ce cadre libre-échangiste (protections et subventions), et *in fine* ce que sont amenés à faire beaucoup de groupes occidentaux : acheter et s'implanter dans les pays à bas coûts pour réimporter en Europe et aux Etats-Unis. Certes, dans sa réponse M. Montebourg place aussi le débat à la hauteur escomptée : « vous évoquez votre intention d'exploiter la main-d'œuvre de certains pays pour inonder nos marchés. Je me dois de vous indiquer que ce calcul condamnable et de court terme se heurtera tôt ou tard à la réaction justifiée des Etats. Tel est déjà le cas de la France avec des alliés de plus en plus nombreux au sein de l'Union européenne qui plaident pour la réciprocité des échanges et s'organisent contre le dumping ». Mais l'affaire de l'usine Goodyear ne provoquera nul débat sur le libre-échange.

Et pourtant...

---

141. Véronique Dupont, « Pour le PDG de Titan, il faut 'dérouler le tapis rouge' aux investisseurs », Entretien, AFP, 20 février 2013.

Car si M. Taylor est provocateur – il est impossible qu'en 2018 Michelin ne produise plus aucun pneu en France –, quelques tendances n'en sont pas moins éclairantes.

À l'époque de la fermeture de Wolber évoquée plus haut, le groupe français assurait que l'essentiel de ses productions, à savoir les pneus pour voitures et poids lourds, n'obéirait pas à cette logique de délocalisation avec réimportation, mais à celle de productions « sous marques propres » destinées aux marchés locaux. « Contrairement à certains de nos concurrents, nous pensons que produire des pneus à l'Ouest, c'est possible », me résumait une porte-parole. À l'appui de sa démonstration, elle assurait au début des années 2000 que Michelin était « en Europe de l'ouest cinq fois plus exportateur qu'importateur ».

Entre 2000 et 2012, pour la France du moins, les statistiques sont pourtant cruelles. Pour le secteur du pneu dans sa globalité, la France exportait en 2000 pour 2,5 milliards d'euros et importait pour 1,5 milliard, soit un excédent commercial d'environ un milliard. Douze ans plus tard, selon le Syndicat national du caoutchouc et des polymères, la France a exporté 45 millions de pneus neufs pour une valeur de 3,3 milliards d'euros et elle en a importé 67 millions pour une valeur également de 3,3 milliards d'euros. Pour la France, pays d'origine du numéro deux mondial des pneumatiques, il est révélateur de n'être plus qu'à l'équilibre dans ce secteur.

Entre-temps, les pneus chinois à bas coûts ont pénétré le marché européen, sous de nombreuses marques, comme Linglong ou Zeta, cette industrie faisant partie des priorités du douzième plan quinquennal. À la fin des années 2000, la Chine est ainsi devenue le premier importateur de pneus en Europe, loin devant la Corée du Sud et le Japon, avec plus de 50 millions de pneus par an, pour seulement deux millions de pneus européens exportés en Chine. Il faut dire que les fabricants européens ont tendance à installer des usines dans l'Empire du Milieu, pour contourner la taxe de 10 % imposée par Pékin aux importations, alors que les pneus chinois ne sont taxés qu'à 4,5 % à leur entrée dans l'UE<sup>142</sup>. Et l'offre chinoise ne touche plus seulement le marché du remplacement : à l'été 2014, le groupe Giti a remporté l'homologation « pneus » pour les nouvelles Sandero et Logan de Renault Nissan et les utilitaires Partner et Berlingo de Peugeot Citroën.

---

142. Site Hexaconso.fr, 13 janvier 2011.

Les multinationales occidentales ont, elles, beaucoup misé sur l'Europe de l'Est. À une rue de chez moi, le garage « Point S » vend désormais surtout des pneus Barum, Kormoran Gamma et Sava. Recherches faites, il s'agit des « premiers prix » de trois grands groupes. Le premier est un fabricant tchèque racheté par l'Allemand Continental. Le deuxième un fabricant polonais propriété de Michelin. Et le troisième un fabricant slovène acquis par l'Américain Goodyear il y a vingt ans. Davantage d'usines d'Europe de l'Est et d'Asie exportant en Europe de l'Ouest, cela veut dire moins d'usines en France. Sans surprise, Michelin, après son fameux plan de 7 500 suppressions de postes en Europe en 1999, a donc bien continué à supprimer postes et usines dans l'Hexagone. Mais en y parvenant avec beaucoup moins de remous.

En 2006, l'usine de Poitiers a fermé. Les salariés en colère ont bien brûlé sur place un grand Bidendum, rien n'y a fait. Sur 432 salariés, seuls 60 sont restés, dans une unité de logistique et de montage de pneus. Trois ans plus tard, Michelin a supprimé au total 1 093 postes, en fermant l'usine de Noyelles-lès-Seclin près de Lille et en supprimant 340 postes à celle de Joué-les-Tours. Et en 2013, le groupe a annoncé que cette dernière perdrait 730 de ses 920 emplois restants, avec la fin de la production de pneus pour poids lourds. Un coup très dur pour cette commune qui était devenue la deuxième ville d'Indre-et-Loire grâce à Michelin, implanté depuis 1961. Comme on pouvait s'y attendre, le groupe a évoqué un marché du pneu pour poids lourds en baisse... Mais cela ne l'avait pas empêché de réaliser en 2012 un bénéfice net global florissant de 1,57 milliard d'euros. Ni de distribuer à ses actionnaires un dividende record de 2,40 euros par action, contre 2,10 euros en 2011 et 1 euro en 2008.

### **Le grand retour du capital**

C'est que le capital fait son grand retour. Depuis des années déjà. Et pour son accumulation, la séparation croissante et désormais radicale entre les lieux de production (à bas coûts) et les zones de consommation (des pays dits riches) a joué un rôle clé. Reprenons l'exemple simple de la chemise ou du tee-shirt cousus au Bangladesh : comme nous l'avons vu, deux tiers du profit va aux marques, aux enseignes et à leurs actionnaires, le travail des petites mains bangladaises étant payé moins de 1 % du prix du vêtement.

Dans la téléphonie mobile, autre exemple de secteur qui a poussé la sous-traitance et la division internationale du travail jusqu'à des limites insoupçonnées, les Samsung, Apple, Huawei, LG, Nokia, Sony et autres HTC payent la main-d'œuvre asiatique qui assemble les smartphones en moyenne 2,38 euros par appareil, selon des rapports dévoilés dans l'excellente émission *Cash Investigation*. Pour le groupe coréen Samsung, leader mondial, cela fait une marge de 307 euros (hors marketing) sur son appareil Galaxy S4. Pour son concurrent américain Apple, elle est de 340 euros sur l'iPhone 5s<sup>143</sup>.

Entre le textile-habillement et la téléphonie mobile, il y a tout un éventail de secteurs, des jouets à l'électroménager, des meubles aux pneumatiques, dans lesquels l'accumulation du capital a été possible grâce à cette déconnexion entre les lieux de production et de consommation. Les acteurs de cette prédation capitaliste à l'échelle mondiale étant essentiellement les multinationales occidentales et leurs actionnaires, les grands groupes asiatiques et les fonds d'investissement de tous acabits.

Pour avoir une vision juste de l'accumulation capitaliste au temps de la mondialisation, il ne faut pas s'arrêter au secteur bancaire et financier. Comme ce dernier a eu un rôle central dans la crise de 2008-2009, il est tentant – mais erroné –, de ne se focaliser que sur lui. Dans la téléphonie par exemple, comme dans la finance, on retrouve les deux étapes de cette accumulation : la capture puis la rétention<sup>144</sup>.

La rétention a été largement documentée depuis une vingtaine d'années, de l'optimisation fiscale à la limite de la légalité jusqu'à la fraude, avec comme « boîtes noires » les paradis fiscaux, et je ne m'y attarderai pas. Un tiers des banques françaises profitent de ces « paradis ». Mais de grands groupes non financiers en tirent profit aussi, par exemple grâce au régime fiscal irlandais des « sociétés hybrides » et à la résidence fiscale dans les Bermudes, où l'impôt sur les sociétés est nul. Au cœur de la zone euro, le Luxembourg a lui passé des accords d'optimisation fiscale avec plus de 300 groupes internationaux, comme Apple ou Ikea, afin qu'ils ne soient pas taxés,

143. « Les secrets inavouables de nos téléphones portables », *Cash Investigation*, France 2, 4 novembre 2014.

144. Le terme « capture » est emprunté à Christian Chavagneux et Thierry Philipponnat, *La Capture. Où l'on verra comment les intérêts financiers ont pris le pas sur l'intérêt général et comment mettre fin à cette situation*, La Découverte, mars 2014, un livre centré sur les activités bancaires et les paradis fiscaux.

ou très faiblement<sup>145</sup>. L'impôt n'est donc pas payé là où les groupes réalisent leurs activités, autant de recettes en moins pour les pays concernés, comme la France ou l'Allemagne.

Pour la capture, on pense d'emblée à la spéculation financière et immobilière, et dans ces domaines les banques sont des cadors. En France, malgré la crise, 78 % de leurs activités restent des opérations de marché et la loi dite Moscovici de « séparation bancaire » n'a en rien séparé les activités de crédit des opérations spéculatives. Avec les banques allemandes, les banques françaises ont même vidé de sa substance le projet de Taxe sur les transactions financières (ou Taxe Tobin), en écartant les produits dérivés et le trading à haute fréquence. Il faut dire que les produits dérivés, éléments de spéculation majeurs pour lesquels l'Europe est championne du monde, ont retrouvé en 2013 leur niveau d'avant 2008<sup>146</sup>.

Mais revenons au cœur de notre sujet : les grandes entreprises des secteurs non financiers, celles qui vendent des ampoules, des grille-pain ou des téléphones. Elles sont elles-mêmes de redoutables prédatrices. Le versement des dividendes, qui est un indicateur parmi d'autres de cette accumulation, le montre.

Entre 2009 et 2013, ils ont gonflé de 43 %, avec une hausse de 310 milliards de dollars. En 2013, sur les 1 003 milliards de dollars de dividendes (731 milliards d'euros) dont les sociétés mondiales ont gavé leurs actionnaires<sup>147</sup>, le secteur financier en représente 24 %, le pétrole et les autres énergies 13,7 %, mais les biens de consommation courante (agroalimentaire, vêtements, électroménager, automobile, etc.) en représentent tout de même 18,5 %, les télécoms 9 % ou encore la technologie 7 %. Autant de secteurs qui ont fait leurs gains des délo-

---

145. Révélations en 2012 dans *Cash Investigation* sur *France 2*, puis le 6 novembre 2014 dans *Le Monde* et 40 médias étrangers, via le Consortium international des journalistes d'investigation.

146. Etude du cabinet d'analyse financière indépendante Alphavalue citée par *Le Monde*. Marie Charrel, « Les produits dérivés dépassent leur niveau d'avant-crise », 17 décembre 2013. Ces produits dérivés sont des instruments financiers dont la valeur varie en fonction du prix d'un actif qui peut être une action, une obligation, une monnaie, un taux, un indice ou une matière première. Ils ont été progressivement détournés dans les années 1990 par les banques à des fins de spéculation.

147. Henderson global dividend index, février 2014. Les trois premiers pays où sont versés le plus de dividendes sont les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France.

calisations et dont les dividendes constituent de véritables prédatations sur les dépenses de vie courante des individus.

N'oublions pas, en outre, que les bénéfices des sociétés financières sont aussi le résultat, en deuxième degré, de leur présence dans les grands groupes non financiers, comme investisseurs dits « institutionnels ». Pour revenir à Michelin, son actionnariat « n'est plus celui d'il y a vingt ans », expliquait en 2012 son PDG sur le départ Michel Rollier : « les actionnaires sont des institutionnels, pour qui la légitimité familiale n'a pas de sens »<sup>148</sup>.

Jouant tout à la fois de mécanismes sophistiqués de spéculation financière et du fossé salarial entre les différents pays du monde, les détenteurs de capitaux ont pu progressivement placer la barre du rendement que rapporte leur argent de plus en plus haut. Jusqu'à atteindre des niveaux de 10 % à 15 % du capital avancé. Dans le même temps, les investissements traditionnels dans l'industrie des pays anciennement développés étant dans l'incapacité de rapporter de tels rendements, ils ont été délaissés. Jusqu'à arriver à la situation fatale des années 2000 où les multinationales s'adonnent aux délocalisations, aux versements records de dividendes et aux opérations de rachat de leurs propres actions, en abandonnant l'investissement dans leurs pays d'origine (et pour les banques, les crédits aux PME). Ainsi en 2014, les versements de dividendes aux actionnaires des entreprises du CAC 40 (dont plus de la moitié sont étrangers) peuvent pratiquement retrouver leur niveau record de 2007 (57 milliards d'euros), alors que l'économie française est à l'arrêt (0,4 % de croissance du PIB).

L'État, avec ses crédits d'impôts aux entreprises et autres CICE, peut, au mieux, retarder un peu les délocalisations, il ne parvient pas à relancer l'investissement privé. Au pire, l'argent public est recyclé dans les comptes des multinationales au plus grand bénéfice de leurs cadres et actionnaires...

## **La France, pays du Tour mais plus du vélo**

Revenons maintenant à la chronologie entre financiarisation et libre-échange. Certes, ce sont souvent les sociétés financières, via leur

---

148. Entretien de Stéphane Lauer avec Michel Rollier, le dernier patron de Michelin qui avait un lien de parenté avec la famille fondatrice: « Michelin sans Michelin », blog du *Monde.fr*, 10 février 2012.

actionnariat dans les grands groupes privés, qui exercent sur ceux-ci une « dictature » du rendement. Seulement l'apparition de cet actionnariat n'a pas précédé le libre-échange, elle est la logique de son extension. Le libre-échange a en effet un pouvoir intrinsèque de bouleversement des lieux de production et il n'a pas attendu la finance folle pour faire sentir ses effets même si celle-ci, conjuguée à la montée en puissance de la Chine et à la chute du mur de Berlin, en a vraisemblablement accéléré et démultiplié les conséquences.

Pour l'UE, la pleine liberté des mouvements de capitaux date seulement du 1<sup>er</sup> janvier 1994, alors que libre-échange, désindustrialisation et baisse de la croissance vont de pair depuis le milieu des années 1970. Commencée bien avant la « dictature des marchés financiers », l'histoire de la disparition des vélos français est fascinante.

Chaque année en juillet, des téléspectateurs du monde entier admirent les paysages de France avec la retransmission du Tour, ce qui n'est pas pour rien dans le fait que le pays soit la première destination touristique du monde. Pourtant, on n'y fabrique pratiquement plus de vélos !

Dans les années 1970, l'industrie française des bicyclettes (Gitane, Mercier, Motobécane, Peugeot, etc.) en produisait deux millions par an, avec un pic de 2,77 millions en 1980, mais elle a pratiquement disparu à la fin des années 90. L'essentiel de la production mondiale a basculé en Asie, avec un centre névralgique : Taïwan. À lui seul, le groupe Giant, fondé dans l'île en 1972, a vendu 6,3 millions de bicyclettes dans le monde en 2012, sous son nom propre (des Giant Store ont commencé à ouvrir depuis quelques années en France) et sous des noms d'enseignes.

Saint-Étienne fut pendant plusieurs décennies le bouillant chaudron de l'industrie française du cycle. Dans une étude précise sur les raisons du déclin de cette industrie stéphanoise<sup>149</sup>, deux chercheurs ont mis l'accent sur « la concurrence des pays asiatiques et des multinationales du deux-roues ». Un graphique saisissant montre que les importations démarrent dans les années 70 et augmentent considérablement tout au long des années 80, tandis que la production française chute, progressivement, à partir de 1980. 1990 est la première année où les importations dépassent la production nationale et en 1991 la

---

149. André Vant, Jacqueline Dupuis, « L'industrie stéphanoise du cycle ou la fin d'un système industriel localisé », *Revue de géographie de Lyon*, Vol. 68 n°1, 1993.

France importe 2,76 millions de bicyclettes ! Le basculement a donc commencé bien avant la toute-puissance de la finance, du fait de l'ouverture commerciale de l'UE. Et les auteurs de conclure : les industriels stéphanois « ont été accablés par la présence envahissante des Japonais les frappant au cœur de ce qu'ils considéraient comme leur assurance d'avenir, à savoir le haut de gamme, alors qu'ils découvraient la croissance d'importations d'articles courants venant de Chine, de Taïwan, d'Europe de l'Est, impulsée par la transformation des structures commerciales qui ont porté au-devant de la scène les grandes surfaces et leurs centrales d'achat ».

### Les effets intrinsèques du libre-échange

Aux Etats-Unis aussi, et à une échelle beaucoup plus large, des « écosystèmes industriels »<sup>150</sup> ont été détruits très tôt, dès les années 1980. La désindustrialisation a été violente, accélérée par les politiques d'achat massives en Asie d'un géant de la distribution comme Walmart. Les grands bastions industriels ont disparu les uns après les autres, le syndicalisme en a été durablement affaibli, tout comme le pouvoir d'achat de la grande majorité des habitants. On peine simplement à le concevoir en France, mais le revenu réel de 80 % des Américains a stagné depuis les années 1980.

Les fondements socio-économiques des inégalités restent à écrire, mais chronologiquement c'est bien l'affaiblissement durable du travail au profit du capital, engendré par le libre-échange, qui a permis ensuite à la finance de s'arroger une place et un pouvoir croissants, et qui a entraîné les ménages dans un cercle vicieux d'endettement pour pouvoir continuer à consommer. Dans le même temps, le déficit commercial américain n'a cessé de grossir et d'être financé par emprunt auprès de grands pays asiatiques. Masquant ainsi son déclin relatif, la plus grande économie du monde n'a plus cessé de vivre massivement et dangereusement à crédit. L'économie réelle a financé les activités spéculatives et la crise des « subprimes », née à la fois de l'hypertrophie de la sphère financière et de l'insolvabilité des ménages, a éclaté.

C'est dans le contexte de l'après-crise financière, au bout de quarante années d'accroissement des inégalités, qu'est paru *Le Capital au XXI<sup>e</sup> siècle* (Le Seuil) de Thomas Piketty, best-seller mondial qui a tendu un miroir

---

150. Expression de l'historienne et politologue américaine Suzanne Berger.

aux Etats-Unis, et pas seulement. Au contraire des économistes friands de modèles mathématiques et de théories jamais vérifiées, l'économiste français s'est accroché aux faits et à l'histoire pour montrer, en compilant avec d'autres une somme inédite de données, que la concentration du capital revient en force et même tend à se rapprocher des sommets atteints à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Cela s'explique selon lui par le retour à une croissance économique relativement lente, de l'ordre de 1 % à 1,5 %, structurellement inférieure au rendement du capital (financier et immobilier), remonté à des niveaux élevés de 4 % à 5 % en moyenne, voire 6 % ou 7 % pour les patrimoines les plus importants. Cette supériorité des taux de rendement du capital sur les taux de croissance économique ( $r > g$ ) entraîne des inégalités de patrimoine et de revenus mécaniquement croissantes qui menacent la justice et les valeurs démocratiques et qu'il est donc indispensable de combattre par une meilleure répartition.

Thomas Piketty centre son analyse sur les patrimoines des plus fortunés des fortunés. Et il voit dans la fiscalité la principale réponse politique à l'accroissement des hauts revenus, nous y reviendrons. S'il s'attarde peu sur le commerce international et les processus de déclasserement, il n'en reste pas moins que son analyse sur le retour des héritiers peut être spectaculairement illustrée, aux Etats-Unis, par les prédateurs du libre-échange.

Les supermarchés Walmart, on l'a dit, sont le symbole des conséquences du libre-échange avec l'Asie. Très tôt, dès 1987, le fondateur du groupe, Sam Walton, est le troisième homme le plus riche de la planète, selon le classement du magazine Forbes. Et trois décennies plus tard, en 2014, il est révélateur que pas moins de quatre Walton, ses héritiers, figurent dans le top 12 du même classement !<sup>151</sup>. Il faut dire que Walmart est la première entreprise du monde avec près de 500 milliards de dollars de chiffre d'affaires.

En fait, c'est en profitant du cadre libre-échangiste que la finance a pu être progressivement de plus en plus violente à l'égard des femmes, des hommes et des industries. Outre les grandes sociétés financières,

---

151. Relevons au passage qu'en 2014 la cinquième fortune mondiale est l'Espagnol Amancio Ortega, fondateur du groupe de vêtements Zara. Plus révélateur encore, il est au coude à coude en 2016 avec Bill Gates comme première fortune du monde. Quant au Japon, l'homme le plus riche du pays n'a fait fortune ni dans la banque, ni dans l'immobilier ni dans les hautes technologies mais lui aussi dans le... textile. Tadashi Yanai est le patron du groupe d'habillement Fast Retailing, surtout connu pour sa marque Uniqlo et qui fait produire en Chine.

de multiples fonds d'investissement ont joué depuis une vingtaine d'années un rôle majeur dans le rachat, le pillage puis la revente ou la fermeture d'usines françaises. J'ai à cœur ici de rallumer l'interrupteur sur un exemple, un seul mais qui éclaire les effets politiques et sociaux du libre-échange et de la finance prédatrice : la fermeture de Samsonite à Hénin-Beaumont.

Grâce au libre-échange, le groupe américain de bagages a mené au milieu des années 2000 une politique de délocalisation vers l'Europe de l'est et la Chine, tout en continuant bien sûr à vendre ses valises, souvent très chères, en Europe de l'ouest et aux Etats-Unis. Progressivement délaissée et devenant déficitaire, la dernière usine française de fabrication de valises Samsonite, située dans la banlieue de Lens, a d'abord été cédée en 2005 à des repreneurs qui disaient vouloir y faire fabriquer des panneaux solaires. Avant de faire faillite et de fermer en 2007, laissant 200 salariés sur le carreau, surtout des femmes. Appuyées par l'avocat Fiodor Rilov, elles ont alors engagé un étonnant et courageux combat<sup>152</sup>.

En 2008, Samsonite a été condamné par les prud'hommes à indemniser 186 ex-salariés, au motif que le groupe américain était resté leur employeur après la cession de l'usine. Un an plus tard, deux repreneurs ont été condamnés à de la prison ferme, pour avoir sciemment provoqué la faillite. Me Rilov a alors décidé d'attaquer à Boston, devant la justice américaine, le fonds d'investissement Bain Capital qui était le principal actionnaire de Samsonite lors de la cession. Il les soupçonne tous deux d'avoir sciemment organisé une reprise qui n'était qu'un « leurre », pour se débarrasser de l'usine sans avoir à en assumer les contraintes légales de reclassement. Là où l'histoire prend une certaine ampleur, c'est que l'un des fondateurs de Bain Capital dans les années 1980 ne fut autre que Mitt Romney, le candidat du Parti républicain à l'élection présidentielle américaine de 2012. Il fut alors sèchement battu par Barack Obama. Et l'histoire veut que Romney, qui avait quitté Bain Capital en 1999 pour se lancer en politique après avoir amassé une immense fortune, fut la cible pendant toute la campagne de questions sur les fermetures d'usines dues au fonds d'investissement. À l'époque, quatorze ex-ouvriers français de Samsonite ont même traversé l'Atlantique, pour apporter leur soutien

---

152. La première partie de ce combat a été racontée par Hélène Desplanques dans *Liquidation totale*, 2009, Mécanos Productions, diffusé le 16 juin 2012 sur *Public Sénat*. Et la documentariste prépare la suite.

à des ouvriers de l'usine automobile Sensata de Freeport (Illinois). Après l'avoir rachetée l'année précédente, Bain Capital envisageait alors de la délocaliser en Chine, menaçant 170 emplois. Du voyage, il y avait notamment Renée Ponthieu, ex-déléguée du personnel de l'usine d'Hénin-Beaumont qui fut à la tête de tous les combats, avant de mourir des suites d'un cancer à 60 ans, en mars 2013. Elle était la sœur de l'ex-déléguée syndicale CGT de Levi's La Bassée, Marie-Thérèse Couvreur. Avec courage, les deux sœurs ont été au cœur de la tempête qui a tant malmené femmes et hommes au tournant du millénaire.

Car Bain Capital s'est clairement débarrassé de l'usine d'Hénin-Beaumont pour faire des profits. C'est ce qu'a démontré avec brio l'émission de *Cash investigation* consacrée aux méfaits des actionnaires<sup>153</sup>. À l'été 2003, le fonds d'investissement a acquis Samsonite, alors en difficultés, pour seulement 105 millions de dollars. Quatre ans plus tard, après avoir délocalisé et cédé l'usine héninoise, il a revendu l'entreprise de valises 1,7 milliard de dollars à un autre fond. Soit un gain de seize fois la mise ! De bout en bout, l'opération a été menée par la division européenne de Bain Capital, basée à Londres. Après que la Cour fédérale de Boston leur a annoncé en juin 2014 ne pouvoir statuer pour cause de prescription, Me Rilov et les ex-ouvriers français se sont donc retournés contre Bain Capital à Londres, où ils espèrent obtenir gain de cause.

Pour sa part, Mitt Romney a gagné beaucoup d'argent sur le dos et le licenciement des ouvriers français. En 2012, sa déclaration de patrimoine en fait foi, il recevait encore plusieurs centaines de milliers de dollars de Bain Capital Londres. Mais il ne fut pas le seul. Dans *Cash Investigation*, le journaliste Edouard Perrin a poursuivi sa route au Canada pour révéler une autre facette de la mondialisation financière. « Teachers », le fonds de pension auquel cotisent les professeurs de l'État de l'Ontario pour toucher leur retraite, a accompagné Bain Capital dans l'acquisition puis la revente de Samsonite. Et pour lui aussi, le rendement financier a été très élevé. Mais quand Edouard Perrin a montré aux deux responsables de l'opération ainsi qu'à deux enseignantes retraitées des images des ouvriers français contemplant leur usine à l'abandon, ils ont tout quatre assuré qu'ils n'avaient eu

---

153. « Quand les actionnaires s'en prennent à nos emplois », *Cash Investigation*, *France 2*, 3 mars 2015.

connaissance ni de la fermeture du site ni du non-paiement du plan social...

En système de libre-échange financiarisé, il n'y a donc plus de frontière pour les marchandises et les capitaux, mais l'information sur leurs effets reste bien cloisonnée...

De même, l'espace démocratique, via l'exercice du droit de vote, demeure le territoire national. En France, les effets socio-économiques du libre-échange ont engendré des bouleversements politiques d'ampleur.